

SEANCE DU Mercredi 17 novembre 2021

Membres du Conseil Municipal : 6

Ayant pris part à la décision : 4

Date de la convocation : 09 novembre 2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLARD REYMOND

L'an deux mille vingt et un, le 17 novembre 2021, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal.

Etaient présents : THESSET Chantal, CANET Nicolas, CHABERT Nicolas, CHABERT Christian

Excusé : EPOUDRY Guy (pouvoir à CHABERT Patrick) – MARCHIAL Thierry (pouvoir à THEYSSET Chantal)

Secrétaire de séance : CANET Nicolas

Délibération n°18-21 : Cimetière de Villard Reymond : durées et tarifs des concessions

Suite à l'installation d'un columbarium dans le cimetière Madame le Maire propose aux élus la révision du règlement de cimetière ainsi que des tarifs des concessions.

Elle rappelle que toutes les concessions acquises avant la date du 17 novembre 2021 ne sont pas concernées par les modalités définies ci-dessous (durées et tarifs).

Après étude des propositions, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE FIXER** les tarifs et durées comme définis ci-dessous :

SECTEUR TRADITIONNEL Pleine terre et Caveau	
30 ANS	100 €
50 ANS	200 €

SECTEUR CINERAIRE Columbarium	
30 ANS	250 €
50 ANS	450 €

- Ces sommes seront encaissées à l'article 70311 du budget communal par émission de titres de recettes.

Fait et délibéré en mairie le 17 novembre 2021
Affiché le 19 novembre 2021

En mairie,
Chantal THEYSSET, Maire de Villard Reymond

 